

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 décembre 2013

EGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES - (N° 1380)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL242

présenté par
M. Denaja, rapporteur

ARTICLE 6

A l'alinéa 3, substituer aux mots :

"Dans le cadre de",

le mot :

"Pour".

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.